

Renseignements et documents requis

- **Le requérant qui est prestataire** en vertu d'un programme d'aide de dernier recours prévu à la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* doit fournir :

- nom , date de naissance, adresse, téléphone, NAS
- numéro de prestataire (carnet de réclamation)
- montant des prestations
- noms des membres de la famille

- **Les autres requérants** doivent fournir les informations et documents suivants :

Informations personnelles :

- nom, date de naissance, adresse, téléphone, NAS
- noms, dates de naissance des membres de la famille

Preuves de revenus de l'année qui précède la demande d'aide juridique ou des revenus annuels estimés de l'année en cours, selon le cas :

- nom et adresse de la source de revenu
- talon de prestations de chômage
- revenus de loyer
- états financiers (revenus d'entreprise)
- pension alimentaire reçue
- rapports d'impôt et avis de cotisation
- talon de paie récent
- commissions, pourboires
- revenus d'intérêts

Déductions annualisées :

- pension alimentaire versée
- frais de scolarité
- dépenses pour pallier une déficience physique ou mentale grave
- frais de garde versés
-

Autres documents

- comptes de taxes (terrain, chalet, maison) , solde hypothécaire
- livrets de banque et livrets de Caisse populaire **à jour**
- dépôts à terme/ placements/ actions/ obligations, REER
- procédures, mises en demeure, sommations, contrats, décisions à contester

...